

L'Académie 4 « Complexité et Diversité du Vivant » soutient la transformation de l'Université en pérennisant ses actions clés pour :

- Soutenir le montage de nouveaux projets émergents
- Initier et favoriser des interactions fortes entre disciplines, centres, projets, académies
- Poursuivre sa politique d'attractivité sur le territoire en cofinçant l'installation de nouvelles équipes.
- Permettre l'accélération de projets et de partenariats en cours à fort potentiel.
- Fournir des conditions appropriées de maturation aux projets soutenus pour permettre l'obtention de financements dans le cadre de grands appels d'offres compétitifs (ex : ERC).
- Accroître la visibilité internationale de la recherche conduite au sein de l'Université Côte d'Azur.

La transdisciplinarité représente un vecteur central.

En 2020, dernière année de la période probatoire de l'IDEX, les actions de l'Académie 4 se déclinent autour de 3 axes majeurs :

Action 1 : Appel à projet pour le financement de stages environnés de Master en binômes interdisciplinaires

Action 2 : Cofinancement d'installation sur le site de l'Université Côte d'Azur de nouvelles équipes de recherche

Action 3 : Appel à projet pour l'animation scientifique de l'Académie 4

Tous les porteurs de projet sont invités à prendre connaissance du détail des dispositions indiquées ci-dessous. Renseignements par mail à : carole.baron@univ-cotedazur.fr

Nouvelles dates d'éligibilité des dépenses de la période probatoire de IDEX^{JEDI}

Événement	Date limite	Observations	Fin des contrats
Fin du projet IDEX	31 décembre 2020	Au lieu du 22 avril 2020 prévu initialement.	
Fin d'éligibilité des dépenses de fonctionnement et investissement	31 décembre 2020	Pas de changement. Tenir compte de la date habituelle de clôture budgétaire, en général vers le <u>20 novembre 2020</u>.	
Fin d'éligibilité des dépenses de Gratifications de stage	31 décembre 2020	La signature des conventions doit être effective au <u>31 décembre 2020</u>.	31 décembre 2021



Action 1 : Appel à projet pour le financement de stages environnés de Master en binômes interdisciplinaires.

Conditions d'éligibilité :

Un projet en phase avec la thématique de l'Académie 4 « Complexité et Diversité du Vivant ».

2 étudiants en Master 2020/2021 issus de cursus (multi)disciplinaires distincts.

2 disciplines distinctes incluant la Biologie ou la Médecine. Exemple : Biologie ou Médecine / Mathématiques.

2 approches complémentaires.

2 maîtres de stage.

2 centres (laboratoires) différents de recherche.

Si l'un des 2 étudiants en Master est médecin, il devra avoir un financement propre pour un stage de Master 2.

- Les porteurs de projets doivent être issus d'une structure appartenant au périmètre de l'IDEX. Ce périmètre est défini sur la page web de l'Académie 4 (partenaires).
- Le projet ne doit pas être simultanément financé par ou faire l'objet d'une demande à un autre programme de l'IDEX.
- Un même projet aura deux porteurs ou maîtres de stage. Il est possible cependant d'y impliquer d'autres équipes, dites partenaires. Dans ce cas, le budget final alloué au projet restera le même, soit 24 k€ (voir plus bas). En conséquence, si les partenaires supplémentaires souhaitent recruter des masters, ils devront les financer sur leurs fonds propres.
- Seul un projet pourra être déposé par un même groupe de recherche travaillant sur une même thématique. Afin de mieux apprécier cet élément, très variable selon les disciplines concernées, un organigramme détaillé de la structure d'appartenance de chaque porteur est demandé.
- Un porteur ne pourra déposer qu'un projet par an.

L'appel d'offres 2020 portera sur 8 allocations de recherche de 24 k€ chacun (192 k€ au total).

Ce budget devra couvrir jusqu'au 20 Novembre 2020, l'ensemble des frais de fonctionnement pour les laboratoires d'accueil ainsi que la gratification de deux étudiants en Master au maximum.

Financement après avis favorable du conseil scientifique basé sur :

- La recevabilité du projet
- La qualité du projet
- L'interdisciplinarité du projet

Modalités de dépôt

Chaque dossier, en français ou en anglais, devra être organisé sur le modèle du document type téléchargeable sur la plateforme Nuxeo :

https://nuxeo.univ-cotedazur.fr/nuxeo/nxfile/default/06f51c73-b957-4aef-9bf5-d095eb79d4df/files:files/0/file/Fr-ApplicationAction1A4Fev2020_Names.docx .

Il devra impérativement comporter un acronyme, le nom, l'email et la structure d'appartenance des porteurs de projet, le titre et le résumé du projet (500 mots max), un descriptif du projet et de ses enjeux (4 pages max), un récapitulatif détaillé des besoins et le budget prévisionnel afférent (1 page



max), la liste des personnes impliquées, ainsi qu'un organigramme détaillé de leur structure d'appartenance incluant leur positionnement (1 page max).

Le dépôt se fera sur la plateforme Nuxeo dans l'onglet « Projets » : https://nuxeo.univ-cotedazur.fr/nuxeo/nxdoc/default/06f51c73-b957-4aef-9bf5-d095eb79d4df/view_documents

Calendrier

Ouverture de l'appel : **17 Février 2020**

Date limite de soumission des projets : **5 Avril 2020**

Résultats de l'AAP : **8 Juin 2020**

Début des financements : **15 Juin 2020**

Clôture des enveloppes : **20 Novembre 2020**

Vie des projets

Un bilan synthétique scientifique et financier et les éventuelles publications devront être fournis à l'issue de l'année de financement. Une présentation orale du projet en cours ou achevé sera sollicitée lors d'une journée de l'Académie 4 en Juin 2021. Un suivi du devenir des étudiants à l'issue du master sera demandé par l'Académie. Une copie du rapport des masters sera également demandée.

Action 2 : Cofinancement d'installation sur le site de l'Université Côte d'Azur de nouvelles équipes de recherche.

Cofinancement d'installation dans le cadre d'une mobilité vers l'Université Côte d'Azur pour de jeunes équipes (type **ATIP / Avenir** CNRS/INSERM, Momentum, etc) qui investiraient une fraction de leur activité dans le développement de projets inter/transdisciplinaires. L'Académie 4 vise à **soutenir l'installation de jeunes chercheurs mettant en place une équipe au sein d'une structure de recherche dans laquelle ils n'ont jamais exercé leur activité et appartenant au périmètre de l'IDEX**. Ce périmètre est défini sur la page de l'Académie 4 (partenaires).

Depuis janvier 2019, le cofinancement est étendu à des **équipes séniors sous réserve d'une mobilité vers Université Côte d'Azur et d'un nouveau projet évalué sur l'excellence et financé par des appels d'offres compétitifs nationaux ou internationaux**. L'Académie 4 vise ainsi à promouvoir la mobilité vers l'Université Côte d'Azur de nouveaux chefs d'équipes d'excellence.

Financement et durée de la dotation : **50 k€** (somme fixe allouée par projet, pas de dépassement possible) **jusqu'au 15 Novembre 2020**.

Les ressources sont utilisables uniquement en fonctionnement (consommables, missions, gratifications de stage) ou en équipement.

Audition des candidats et de leur projet lors de la remise du financement.

Calendrier

Ouverture de l'appel : **17 Février 2020**

Date limite de soumission des projets : **1^{er} Septembre 2020**

Début des financements : **1^{er} Mars 2020**

Clôture des enveloppes : **20 Novembre 2020**

Modalités de dépôt

Chaque dossier, en français ou en anglais, devra être organisé sur le modèle du document type téléchargeable sur la plateforme : https://nuxeo.univ-cotedazur.fr/nuxeo/nxfile/default/a3c09837-74d3-410f-bef4-bfd7f1c97d49/files:files/0/file/Fr-ApplicationAction2A4Fev2020_Names.docx

Il devra comporter un acronyme, le nom du porteur de projet et son email, le titre du projet, un descriptif du projet et de ses enjeux, la liste des personnes impliquées et leur structure d'appartenance et un bref CV du porteur de projet (1 page).

Le dépôt des projets se fera sur la plateforme Nuxeo dans l'onglet "Projets" :

https://nuxeo.univ-cotedazur.fr/nuxeo/nxdoc/default/a3c09837-74d3-410f-bef4-bfd7f1c97d49/view_documents

Vie des projets

Un bref rapport scientifique et financier et les éventuelles publications devront être fournis à l'issue de l'année de financement. Une présentation orale du projet en cours ou achevé sera sollicitée lors d'une journée de présentation des projets de l'Académie.



Action 3 : Appel à projets pour l'animation scientifique de l'Académie 4.

-Financement de conférences, de journées thématiques et de journées d'enseignement par les chercheurs pour les chercheurs (mastersclasses),
- Aide au séjour de chercheurs ou enseignants-chercheurs invités,
- Aide au montage de grands projets pour faciliter la venue sur site de partenaires d'intérêt ou le financement ultérieur de consortium internationaux impliquant des chercheurs d'Université Côte d'Azur JEDI **en tant que porteurs principaux du projet.**

Cet appel à projets est conçu comme un incubateur pour des actions d'animation scientifique innovantes et ambitieuses dans le domaine du vivant. Les actions émergentes ou les projets présentant un fort potentiel de développement, pouvant notamment conduire à un soutien au titre des appels à projets d'UCA JEDI, seront considérés avec un intérêt particulier.

L'académie n'exclut pas de financer des projets qui ne relèveraient pas strictement de la transdisciplinarité ou des aspects structurants et innovants.

Le financement retenu sera de 1500 € à 5000 € maximum disponible jusqu'au 20 Novembre 2020.

Le Welcome Center (<http://univ-cotedazur.fr/fr/international/welcome-center>) est mobilisé pour accompagner l'hébergement sur le site des conférenciers extérieurs et éventuellement de leur famille.

La cellule Recherche Europe UCA pour l'aide au montage de projets internationaux en matière de recherche (<http://univ-cotedazur.fr/fr/university/direction-et-services/drvi/cellule-europe-uca>) est également mobilisée pour accompagner les chercheurs, doctorants et gestionnaires dans leur sensibilisation, leur formation et leur candidature aux financements européens.

Calendrier

Ouverture de l'appel : **17 Février 2020**

Date limite de soumission des projets : **5 Avril 2020**

Résultats de l'AAP : **8 Juin 2020**

Début des financements : **15 Juin 2020**

Clôture des enveloppes : **20 Novembre 2020**

Critères d'éligibilité

Les porteurs de projets doivent être issus d'une structure appartenant au périmètre de l'IDEX. Ce périmètre est défini sur la page web de l'Académie 4 (partenaires). Les candidats mentionneront les académies éventuellement concernées.

Les demandeurs doivent justifier de la capacité de leur projet à répondre à l'un au moins des critères suivants :

- transformer le paysage scientifique local à court et moyen terme ;
- structurer la recherche dans le domaine considéré ;
- accroître la visibilité locale et internationale de la recherche dans Université Côte d'Azur ;
- avoir un impact scientifique fort ;



- Dans le cadre du séjour d'un chercheur ou enseignant-chercheur invité, celle-ci ou celui-ci devra faire au moins une conférence sur le site de UCA JEDI.

Critères d'évaluation :

Les demandes seront examinées par le conseil scientifique de l'académie.

Outre les critères d'excellence scientifique et les divers critères d'éligibilité ci-dessus, les points suivants seront pris en compte pour l'évaluation :

- dans le cas d'un projet transdisciplinaire : valeur ajoutée de la transdisciplinarité ;
- caractère innovant ;
- potentiel d'attractivité pour les étudiants ;
- qualité de la démarche scientifique ;
- pertinence du budget requis avec les objectifs du projet.

Pour les chercheurs ou enseignants-chercheurs invités, le projet devra contenir un CV et une liste des principales publications de l'invité pour les 10 dernières années.

Ce qui peut être financé :

Les coûts éligibles incluent les services, missions et invitations. Ainsi, l'aide au séjour d'un chercheur ou enseignant-chercheur ne concerne pas le salaire mais la prise en charge d'une partie des frais sur place, en particulier le logement. Des partenaires extérieurs peuvent être inclus mais ne seront pas financés par l'académie.

Format :

La demande écrite en français ou en anglais devra couvrir 5 pages maximum au format A4 dans un fichier pdf selon le document type téléchargeable sur la plateforme Nuxeo et joint à l'appel à projet : https://nuxeo.univ-cotedazur.fr/nuxeo/nxfile/default/3885074f-dff5-4bc6-b666-c2ffc647ce42/files:files/0/file/Fr-ApplicationAction3A4Fev2020_Names.docx

La soumission du projet se fera sur la plateforme Nuxeo de l'Université Côte d'Azur (onglet "projets" en dessous du titre de l'appel) :

https://nuxeo.univ-cotedazur.fr/nuxeo/nxdoc/default/3885074f-dff5-4bc6-b666-c2ffc647ce42/view_documents

Suivi ultérieur des projets :

Un rapport scientifique et financier, devra être soumis à l'issue du projet.
Une présentation orale de ce bilan sera demandée.